

*Les subsides*

[Traduction]

Les superboîtes aux lettres sont défectueuses et ne peuvent pas être verrouillées correctement. Nous avons constaté que non seulement ces superboîtes ont des portes superfaciles à ouvrir, pour paraphraser le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Keeper), mais encore ont-elles des superclés qui peuvent ouvrir un certain nombre de cases. Avec le mauvais temps et le froid que nous avons connu hier et aujourd'hui, mes électeurs m'ont téléphoné pour me faire savoir que les superboîtes d'Orléans étaient gelées et ne s'ouvraient pas. Il est bien évident que ce système ne fonctionne pas bien. Devant la situation, je suis également préoccupé pour les aveugles et les personnes handicapées.

**M. Côté (Langelier):** Vous devriez prendre connaissance du plan.

**M. Boudria:** Le ministre dit que je devrais prendre connaissance du plan. J'ai pris connaissance de tous les éléments disparates de ce plan que le gouvernement a daigné nous communiquer, simples mortels que nous sommes.

**M. Côté (Langelier):** Ce sont les mêmes boîtes aux lettres que vous installiez en 1983.

**M. Boudria:** Il est clair que les boîtes qui se trouvent dans la région que je représente sont inaccessibles aux personnes en fauteuil roulant. Il est par ailleurs bien évident, peu importe ce que le plan nous réserve pour l'avenir selon les parties que le gouvernement choisira de mettre en oeuvre, que les personnes de cette région qui ont acheté une maison dans une région urbaine pour bénéficier des services habituels dans une région urbaine ne les reçoivent pas. C'est l'argument que je veux faire valoir.

On me demande pourquoi la population de cette région devrait avoir ce service. A mon sens, si on offre un service postal dans la première et la troisième rues d'un groupe de quatre, il est normal et fondamentalement juste que la deuxième et la quatrième reçoivent aussi ce service. Je soutiens que toute autre situation constitue une injustice pour la population que je représente.

[Français]

Mais maintenant il y a un autre problème suite au plan de la Société canadienne des postes: le problème du courrier rural. Le ministre responsable pour la Société canadienne des postes, lui et son adjoint, son adjoint incidemment qui passe son temps à barauder autour des bureaux de poste dans ma circonscription récemment, devrait savoir au moment où on se parle que ce que la Société canadienne des postes offre dans les régions rurales est tout à fait injuste.

Je veux vous faire état de quelques faits: Premièrement, j'aimerais parler des gens qui livrent le courrier dans les régions rurales, les livreurs de courrier rural dans notre pays. J'aimerais donc parler du cas d'un individu. Tout d'abord nous savons que, maintenant, les livreurs de courrier des régions rurales devront soumissionner afin de pouvoir renouveler leur propre contrat. Imaginez, madame la Présidente: Soumissionner pour être capable de garder son job. C'est là la nouvelle politique du gouvernement, la politique de la Société canadienne des postes. Je porte à l'attention de la Chambre le cas de M. Ronald Laliberté, un de mes commettants de la région de Hawkesbury. Il y a 35 ans qu'il livre le courrier pour la

Société canadienne des postes. Il a 53 ans. Il n'a presque jamais rien fait d'autre toute sa vie et, maintenant, il doit soumissionner et, au moment où nous nous parlons, il est incertain s'il pourra garder son emploi, celui qu'il occupe depuis 35 ans. Mais où pourra-t-il trouver un emploi, ayant travaillé autant d'années à la même place? On peut seulement se demander quelles étaient les conditions de travail il y a 35 ans.

Je sais de bonne part, madame la Présidente, qu'il y a 30 ans il a subi une blessure grave en livrant le courrier. Livrer le courrier dans une région rurale n'est pas exactement facile. Il y a un certain nombre d'années, ces mêmes gens qui livraient le courrier, le faisaient l'hiver parfois en ski, en raquettes et avec tout autre mécanisme dont ils pouvaient se doter afin de remplir les tâches qu'on leur avait confiées. Puis, on les remercie aujourd'hui en leur disant: Monsieur Laliberté ou Monsieur Untel, à partir du 1er avril, si vous voulez garder votre emploi, il faudra maintenant que vous en fassiez la demande et fournissiez une soumission plus basse que d'autres. C'est ce qu'on leur dit pour les remercier après tant d'années de service.

Cela, madame la Présidente, est injuste.

• (1710)

[Traduction]

J'aimerais parler maintenant des bureaux de poste ruraux. L'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints, son président, M. Starkey, et d'autres personnes ont rencontré des députés du caucus libéral cet après-midi. Ils nous ont appris par exemple que par le passé, la Société des postes contrôlait 72 p. 100 du marché des colis postaux. Dix ans plus tard, la Société n'en contrôle plus que 12 p. 100. Ce marché lui échappe parce que la Société des postes ne fournit pas un bon service. Par conséquent, elle perdra graduellement toute la part qui lui reste de ce marché.

Et la question des hebdomadaires? Quel est le sort réservé à ces entreprises par suite de la centralisation du courrier rural? A l'heure actuelle, quand les hebdomadaires de ma circonscription et d'ailleurs au Canada paraissent le mardi, le propriétaire du journal ou un de ses employés apportent les numéros à livrer au petit bureau de poste régional et le maître de poste en fait la distribution à la population de la localité le mercredi. Pensez-vous, madame la Présidente, qu'un bureau de poste plus important distribuera les hebdomadaires le même jour? Je dis que non. L'industrie des hebdomadaires va dépérir. Personne ne voudra les lire s'ils remontent à trois, quatre ou cinq jours. Le fusionnement des routes rurales sera inefficace.

[Français]

Pouvez-vous vous imaginer, madame la Présidente, dans un secteur rural, comme celui de Glengarry—Prescott—Russell, ce que signifie le fait de dire aux gens: Vous devrez parcourir 4 kilomètres pour aller chercher votre courrier dans un milieu rural. Il y a plusieurs personnes âgées, des gens du troisième âge dans ma circonscription et qui demeurent dans le secteur rural. Certains d'entre eux n'ont même pas une automobile. Comment feront-ils pour aller chercher ce courrier?

La suggestion du gouvernement en ce qui a trait à cette consolidation rurale est absurde, d'autant plus que les gens demeurant dans les banlieues ou à la sortie des villages . . .

Le plan corporatif de la Société canadienne des postes nous dit que les gens dans les milieux ruraux demeurant à moins de